



Agression de salariés dans l'exercice de leur fonction

La direction doit soutenir et protéger ses équipes

Le temps passe, et les évidences trépassent. Désormais, les directions rechignent, ou refusent de porter plainte aux cotés de salariés de France Télévisions, souvent des journalistes, quand ils se font agresser ou harceler en ligne. Il y a plusieurs années, c'était quasi automatique. Les rédacteurs en chefs et les directeurs assumaient leur fonction et s'engageaient pour soutenir leurs équipes.

Aujourd'hui, l'encadrement de France Télévisions préfère regarder ailleurs. Récemment, un journaliste de Nancy a publié une vidéo sur les réseaux sociaux, où il explique les différents dangers que chacun peut rencontrer lors d'une manifestation, avec des conseils pour se protéger. Aussitôt, la presse d'extrême droite a réagi avec la justesse qu'on lui connaît, accusant le confrère d'offrir un « kit anti-lacrymos aux émeutiers ». Et dans la foulée, la fachosphère s'est déchaînée pour harceler, insulter et menacer de mort le journaliste lorrain. Ce qui l'a conduit à porter plainte.

Et la direction ? Elle a réagi par le biais d'un mail lunaire au personnel. La directrice régionale s'y félicite d'abord de l'audience de la publication concernée. Avec plus de 900 000 vues au 15 octobre. Mais pas un mot sur les menaces reçues, pas de condamnation du harcèlement subi, pas d'annonce de dépôt de plainte. Juste un timide soutien apporté aux collègues qui arrivent en fin de mail. Mais que faut-il attendre pour un peu plus d'engagement ! Dans ce genre de situation compliquée à vivre, un soutien franc et total est indispensable, avec un engagement devant la justice aux cotés des victimes. Et pas simplement pour payer les frais d'avocats.

L'an dernier, un représentant CGT avait subi un harcèlement avec des menaces de mort sur X, le réseau d'Elon Musk. Les attaques venaient de France, mais aussi de l'étranger. Là-aussi, silence total de la direction.

Cette frilosité face à l'extrême-droite est de plus en plus caractérisée, et indigne. La récente affaire d'Oradour sur Glane en est un autre exemple. La rédaction en chef avait prévenu le RN qu'il était cité dans un reportage, avant même la diffusion de celui-ci. En lui proposant de réagir. Du jamais-vu ! Interrogé en CSE sur cette situation où la déontologie est totalement bafouée, le directeur a apporté son soutien à l'encadrement, mettant en avant le principe du contradictoire. Ce qui est totalement déplacé dans ce cas précis. Quant aux journalistes concernés, aucune écoute et aucune prise en compte de leurs avis.

Cette fracture éditoriale est de plus en plus tangible. Le principe d'indépendance de l'audiovisuel public est indiscutable, et non-négociable. Toutes les directions et managers de France Télévisions doivent se le rappeler, et l'appliquer.

Paris, le 19 octobre 2026